

Grand-Duché de Luxembourg

A PROPOS



CAPITALE:
LUXEMBOURG

PAYS VOISINS:
ALLEMAGNE
BELGIQUE
FRANCE

SUPERFICIE:
2 586 KM²

RÉGIME:
MONARCHIE
CONSTITUTIONNELLE

Grand-Duché de Luxembourg

A PROPOS



des langues au Luxembourg

Rares sont les pays au monde où, comme au Luxembourg, la population utilise – sur tout le territoire et dans différents domaines tels que la vie privée, professionnelle, sociale, culturelle et politique – plusieurs langues, et ceci aussi bien à l’écrit qu’à l’oral. Le Luxembourg se caractérise par ce multilinguisme : au quotidien, le luxembourgeois, l’allemand et le français côtoient les langues des 170 nationalités recensées au Grand-Duché, notamment l’italien, le portugais et l’anglais, présentes en raison des flux migratoires et du développement institutionnel et financier du pays. Ensemble, ces langues forment une partie éminente de l’identité du pays et servent de fondement à la cohésion sociale.

CAPITALE:
LUXEMBOURG

PAYS VOISINS:
ALLEMAGNE
BELGIQUE
FRANCE

SUPERFICIE:
2 586 KM²

RÉGIME:
MONARCHIE
CONSTITUTIONNELLE

Personenstandsaufnahme vom 10. Oktober 1941

Zählkarte für Ortsanwesende
(für alle Personen, eingetragen unter Abschnitt A der Haushaltsliste)

Von Zähler nummerieren	Kreis :	Gemeinde :
	Wohnplatz (Ortschaft) :	
	Straße und Hausnummer :	
	Zählbezirk Nr. :	Haushaltsnummer :
(d. i. Hds. Nr. in der Kontrollliste)		(d. i. Hds. Nr. in der Haushaltsliste)
1.	Familienname (Zuname): <i>Feyder Paul</i> bei Frauen Geburtsname : <i>Lick</i> Vorname (Rufname) : <i>Elisabeth</i>	
2.	Stellung zum Haushaltungsvorstand : <i>Haushaltungsvorstand</i> (wie Spalte 3 der Haushaltsliste)	
3.	Familienstand : <i>ledig, verheiratet, verwitwet, geschieden</i> (wie Spalte 5 der Haushaltsliste — Nichtzutreffendes streichen) verheiratet mit : geborene : geboren am : in :	
4.	Geburtsjahr : <i>1887</i> Geburtstag : <i>12. 5.</i> Geburtsort : <i>Luxemburg</i> falls außerhalb Luxemburgs, Land und Kreis : (wie Spalten 7 und 8 der Haushaltsliste)	
5.	jetzige Staatsangehörigkeit : <i>Luxemburgerin</i> (wie Spalte 10a der Haushaltsliste; Doppelstaater haben beide Staatsangehörigkeiten anzugeben. Falls jetzige Staatsangehörigkeit nicht durch Abstammung erworben ist: Art des Erwerbs (z. B. Option, Heirat) : Zeitpunkt des Erwerbs : Etwas frühere Staatsangehörigkeit : Zeitpunkt des Verlustes :	(Dieser Raum bleibt frei)
6.	Hauptberuf : Stellung im Hauptberuf : Nebenberufe) : " " Nebenberuf : (wie Spalte 11 der Haushaltsliste) Wo und bei wem beschäftigt : (wie Spalte 13 der Haushaltsliste)	
7.	Muttersprache : <i>luxemburgisch</i> <small>(In der Regel besitzt jeder Mensch nur eine Muttersprache, in welcher er denkt und deren er sich in seiner Familie und im häuslichen Verkehr am liebsten bedient, weil sie ihm am geläufigsten ist, z. B. deutsch, italienisch, französisch, polnisch. Doch kommen auch besonders bei Personen in gemischt-sprachigen Gebieten Fälle von Doppelsprachigkeit vor. Kinder, welche noch nicht sprechen, und Stumme sind der Muttersprache der Eltern zuzuzählen. — Dialekte (Mundarten), z. B. luxemburgisch, plattdeutsch, gelten nicht als Muttersprache).</small>	

Muttersprache : *luxemburgisch*

(In der Regel besitzt jeder Mensch nur eine Muttersprache, in welcher er denkt und deren er sich in seiner Familie und im häuslichen Verkehr am liebsten bedient, weil sie ihm am geläufigsten ist, z. B. deutsch, italienisch, französisch, polnisch. Doch kommen auch besonders bei Personen in gemischt-sprachigen Gebieten Fälle von Doppelsprachigkeit vor. Kinder, welche noch nicht sprechen, und Stumme sind der Muttersprache der Eltern zuzuzählen. — Dialekte (Mundarten), z. B. luxemburgisch, plattdeutsch, gelten nicht als Muttersprache).

Origines et développement du multilinguisme au Luxembourg

Le Luxembourg est un melting-pot linguistique qui trouve ses origines dans l'influence des grands pouvoirs européens à travers les siècles, enrichi par les mouvements migratoires des XIX^e et XX^e siècles et l'engagement européen du pays. Le luxembourgeois, quant à lui, est fortement marqué par les éléments de langues germaniques et romanes. Ayant existé comme langue orale pour la plus grande partie de son histoire, le luxembourgeois s'établit dorénavant comme langue écrite et il est la première langue d'intégration pour les communautés étrangères.

1 000 ans de multilinguisme

Le Luxembourg tire son nom du *Castellum Lucilinburhuc*, terme vieux haut allemand qui signifie « petit château fort » et évoqué dans un texte latin médiéval. Le château est établi par le comte Sigefroi (916/9-998) ; au fil des siècles, le territoire du comté, puis duché, s'élargit pour comprendre au XIV^e siècle 10 000 km² et une population polyglotte.

Les occupations françaises sous Louis XIV en 1684 et par les troupes révolutionnaires en 1795 favorisent l'utilisation du français comme langue administrative et législative, au dépens du latin qui s'efface progressivement. L'introduction du code Napoléon en 1804 entérine l'utilisation du français comme langue dominante en matière juridique. Dans la vie quotidienne, le luxembourgeois demeure la principale langue parlée.

XIX^e siècle

À l'issue de la guerre d'indépendance belge, le Luxembourg est divisé en 1839 : la partie occidentale est intégrée au Royaume de Belgique, tandis que la partie orientale constitue un territoire indépendant. L'affiliation du Luxembourg en 1842 au Zollverein, union économique dominée par la Confédération germanique, favorise l'établissement de capitaux et d'entreprises allemandes et crée un flux de travailleurs allemands qualifiés vers le pays. Par la suite, l'allemand se manifeste comme langue préférée des

milieux économiques. La main-d'œuvre, quant à elle, provient de l'Italie : entre 1875 et 1910, 10 138 Italiens s'installent au pays, surtout dans le sud, et laissent leur empreinte sur la société et la langue.

Dans la presse, l'allemand prend une position éminente, tandis que le français reste la langue de la justice et de l'administration. Les textes législatifs sont publiés en allemand et français.

En 1843, la loi sur l'instruction primaire entérine le multilinguisme au Luxembourg. Désormais, l'allemand et le français sont enseignés dès l'école primaire, obligatoirement et sur un pied d'égalité. Ainsi, le Luxembourg commence à définir sa propre identité linguistique entre les sphères culturelles germanique et francophone.

En même temps, le luxembourgeois vit une renaissance comme langue d'identification nationale des Luxembourgeois. C'est ainsi que les premiers dictionnaires sont publiés et que des poèmes, chansons et récits en langue luxembourgeoise voient le jour. Parmi les œuvres les plus notables se trouve *Ons Heemecht* (1859) (« Notre patrie »), un poème de Michel Lentz pour lequel Jean-Antoine Zinnen compose une mélodie en 1864 et qui deviendra l'hymne national du Luxembourg.

XX^e siècle

Pendant l'occupation allemande de 1940 à 1944, le français est interdit et le luxembourgeois est officiellement relégué au niveau d'un dialecte, dans le but de justifier l'incorporation du Luxembourg au Reich allemand. Le recensement de 1941, qui devrait couronner les efforts de l'occupant, vire à la débâcle : une majorité écrasante de la population affirme que sa langue maternelle est le luxembourgeois.

Après 1945, le luxembourgeois renforce sa position comme élément culturel prépondérant de l'identité luxembourgeoise. La position du français comme langue active est renforcée – une réaction de rejet aux efforts

de germanisation – et dans la langue luxembourgeoise, des mots français sont privilégiés. La Constitution de 1948 supprime également la notion que les langues allemande et française sont employées sur le même pied et laisse au législateur le soin de régler leur usage.

La position du luxembourgeois est ensuite renforcée par la loi sur le régime des langues (1984), qui promeut le luxembourgeois au rang de langue nationale et stipule que les langues luxembourgeoise, française et allemande partagent le statut de langues administratives et judiciaires du pays.

En 1989, la reconnaissance du luxembourgeois au niveau européen par le programme « Lingua » constitue une nouvelle confirmation de la résurgence socioculturelle du luxembourgeois.

L'essor économique de la seconde moitié du XX^e siècle et l'accueil d'institutions européennes au Luxembourg attire des nouveaux travailleurs étrangers. Désormais, des communautés importantes lusophones, italophones et anglophones enrichissent l'environnement linguistique. En même temps, l'établissement d'institutions européennes au Luxembourg favorise la création de communautés d'expatriés qui diversifient davantage ce melting-pot.

XXI^e siècle

Tandis que le français, l'anglais et l'allemand sont d'importantes langues véhiculaires au travail, le luxembourgeois, quant à lui, continue de bénéficier de mesures de promotion. En outre, l'apparition des médias digitaux stimule énormément l'utilisation du luxembourgeois comme langue écrite pour la première fois dans son histoire. S'en suit un vrai boom du luxembourgeois sur des supports imprimés et sur le web.

Usage des langues



Plaques de rue avec les dénominations françaises et luxembourgeoises des rues © SIP

Moien, bonjour, hallo, bom dia, hello, buenos días... Bienvenue au Luxembourg! Par son caractère cosmopolite, le Grand-Duché est en effet un cas bien particulier en Europe. Avec un nombre croissant de résidents étrangers des quatre coins du monde, il n'est pas surprenant que le nombre de langues pratiquées augmente lui aussi. Le Luxembourg se distingue par sa diversité linguistique, que ce soit dans la vie quotidienne, au niveau politique, au travail, à l'école ou dans les médias.

Un multilinguisme vécu au quotidien

Au Grand-Duché, tous les chemins mènent à Rome, linguistiquement parlant. Chacun emprunte plusieurs voies langagières dans la vie courante pour se faire comprendre ou pour décoder les messages des autres, et ceci à tout moment de la journée et en toute circonstance.

Ainsi, c'est dans la mixité linguistique que les Luxembourgeois vivent leur quotidien. Il suffit de faire quelques pas dans la capitale et tendre l'oreille pour comprendre cela. Toutes les langues du monde s'y rencontrent

et s'intègrent harmonieusement dans un univers pluriculturel, que ce soit sur les terrasses d'été, dans les rues, dans les transports publics, dans les supermarchés, au match de foot ou le soir entre amis. Un vrai brouhaha linguistique qui commence déjà le matin à la boulangerie lors de la commande du croissant souvent en français, pour passer au luxembourgeois pour le plat de midi, puis sauter à l'anglais lorsque le barman encaisse les boissons le soir.

Le *code switching*, la nécessité de passer d'une langue à l'autre, fait donc partie de la vie courante de tous les résidents. Ceci n'est guère étonnant, car avec un taux de résidents étrangers de 47 % auxquels s'ajoutent plus de 200000 frontaliers qui viennent quotidiennement travailler au Luxembourg, il est devenu coutume de converser tous les jours en plusieurs langues.

L'UTILISATION DES LANGUES, TOUT DÉPEND DU CONTEXTE

Au Grand-Duché, le multilinguisme est omniprésent. Le luxembourgeois, le français, l'allemand, l'anglais, le portugais ainsi que l'italien et l'espagnol sont les langues les plus fréquentes. Mais le paysage linguistique se caractérise par un trilinguisme attribuant au luxembourgeois le rôle de langue prédominante, c'est-à-dire de langue utilisée le plus souvent.

Les chiffres le prouvent. D'après une étude du Statec parue en 2019, le luxembourgeois reste la langue que les résidents luxembourgeois maîtrisent le mieux (76 %), suivi du français (10 %), de l'allemand (4 %), du portugais (3 %) et de l'anglais (3 %). Parmi les résidents non-luxembourgeois, la première langue maîtrisée est d'abord le français (31 %), suivi du portugais (25 %), de l'anglais (9 %) et de l'allemand (7 %).

D'après le même sondage, le luxembourgeois constitue également la langue prédominante au sein de la famille. Jusqu'à 88 % des résidents de nationalité luxembourgeoise l'utilisent à domicile, contre seulement 13 % des résidents n'ayant pas la nationalité luxembourgeoise.





Homme en costume passant devant des ouvriers de chantier © SIP

Langues officielles

Le multilinguisme est inscrit dans la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues. Celle-ci consacre le luxembourgeois en tant que langue nationale mais détermine également l'usage des autres langues dans les actes officiels. Ainsi, les actes législatifs et leurs règlements d'exécution sont rédigés en français. En matière administrative et judiciaire, les langues française, allemande et luxembourgeoise peuvent être utilisées.

Le citoyen dispose de ce même choix pour formuler ses requêtes administratives, sans que l'administration soit pour autant rigoureusement tenue de respecter sa préférence. Lorsque, par exemple, « une requête administrative est rédigée en français, en allemand ou en luxembourgeois, l'administration doit se servir, dans la mesure du possible, pour sa réponse de la langue choisie par le requérant ».

Au niveau politique

Dans le contexte parlementaire, l'utilisation de l'une ou l'autre langue n'est pas formellement définie. Cet acte témoigne de l'importance des droits linguistiques dont disposent les députés. Toutefois, ces dernières années, on observe une lente disparition du français sur la tribune du parlement et ceci au profit du luxembourgeois. Ainsi, les débats réguliers et les comptes rendus des séances publiques de la Chambre des députés sont dans la majorité des cas en luxembourgeois.

Seulement dans la communication écrite, comme dans les grandes déclarations ou les questions parlementaires, le français est encore préféré au luxembourgeois par les ministres.

Dans l'ensemble, la faible présence de l'allemand dans la vie publique nationale trouve un certain contrepond sur le plan communal. C'est souvent dans le *Gemengebuet*, la publication qui informe chaque citoyen sur la vie sociale, culturelle, politique ou financière de la commune, qu'on y retrouve l'allemand, souvent en partage avec le français et le luxembourgeois, voire l'anglais. Ceci dépend tout simplement de l'équilibre linguistique de ses habitants.

Les langues au travail

Le monde professionnel au Luxembourg est aussi polyglotte et diversifié que le pays lui-même. Selon la société, le secteur d'activité, le type de service ou le rôle de l'administration, la langue de travail peut varier. Luxembourgeois, français, allemand et anglais sont les langues les plus couramment parlées au bureau avec les collègues ou en réunion. Il est d'ailleurs commun d'utiliser plus d'une langue au travail.

Au fil des dernières décennies, le Luxembourg s'est enrichi des langues maternelles des résidents et des professionnels étrangers. Au travail, on parle luxembourgeois, français, allemand, anglais et portugais. Dans les secteurs des finances, des assurances et de la recherche, l'anglais s'impose de plus en plus. Tout comme le français, il n'est pas rare de l'utiliser dans les réunions comme langue véhiculaire.

Le multilinguisme est considéré certainement comme un atout par les employeurs. Le français est la langue la plus demandée dans tous les domaines professionnels. Le luxembourgeois est surtout sollicité par l'administration publique, le secteur des transports publics, l'enseignement, les professions de la santé, les postes du domaine de la communication et tous les autres secteurs dans lesquels la clientèle luxembourgeoise est importante.



Deux élèves écoutant leur professeur © SIP

Le luxembourgeois est aussi enseigné en tant que langue étrangère. Toutes les écoles internationales sont obligées de prévoir des cours de luxembourgeois pour tous leurs élèves.

Les six écoles publiques internationales sont ouvertes à tous les écoliers, sans frais d'inscription. Elles proposent des sections francophones, anglophones ou germanophones pour l'enseignement fondamental et secondaire. Certains de ces établissements offrent aussi des classes de maternelle. Des écoles internationales privées complètent l'offre multilingue.

Les langues à l'école

Le système éducatif au Luxembourg est plurilingue. L'allemand est la langue véhiculaire utilisée dans l'enseignement fondamental et dans les classes inférieures du lycée. Dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire, la majorité des cours sont assurés en français. Ce plurilinguisme est un atout dans un monde ouvert et diversifié, mais aussi un défi pour les élèves ayant des origines linguistiques différentes. L'école publique propose aussi des classes internationales francophones et anglophones, ainsi que des classes d'accueil et des médiateurs interculturels.

Introduction au multilinguisme dès le plus jeune âge

Au Luxembourg, l'enseignement précoce – à partir de trois ans – est facultatif. L'obligation scolaire débute à quatre ans avec l'enseignement fondamental, qui est composé de quatre cycles de deux ans chacun.

Pendant l'enseignement précoce et le cycle 1 de l'enseignement fondamental, les enseignants parlent autant que possible le luxembourgeois. La préoccupation première est de développer les capacités langagières de tous les enfants, au bénéfice surtout des enfants d'origine étrangère pour qui l'école est souvent le premier contact avec la langue luxembourgeoise. Suite à l'introduction d'un programme éducatif plurilingue dans les crèches, l'initiation à la langue française compte aussi parmi les missions du cycle 1.

Dans les cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental, d'autres langues sont introduites et enseignées. L'alphabétisation est faite en langue allemande ; l'apprentissage du français se fait au cycle 2 (oral) et au cycle 3 (écrit). La langue véhiculaire est l'allemand.

Anglais et autres langues vivantes

L'enseignement secondaire s'adresse aux adolescents à partir de 12 ans qui fréquentent alors des établissements publics (en général des lycées) ou privés, appliquant les programmes officiels du ministère ou d'autres programmes, et des écoles européennes. Un cycle complet au lycée, sans répétition de classe, comprend sept années.

Dans l'enseignement secondaire, l'allemand reste la langue véhiculaire dans les classes inférieures, à l'exception des cours de français et de mathématiques. L'anglais est enseigné à partir de la deuxième année de lycée, sauf pour les élèves de la section latine qui commencent l'apprentissage de l'anglais une année plus tard. Dans l'enseignement secondaire classique, le français devient la langue véhiculaire à partir de la quatrième année. À partir de la cinquième année, les élèves peuvent ajouter une quatrième langue vivante (italien, espagnol ou portugais). Dans l'enseignement secondaire général, l'allemand reste en règle la langue véhiculaire, à l'exception de certaines matières ou des classes à régime linguistique spécifique, qui sont enseignées en français.

Dans l'enseignement secondaire général et classique, il existe des programmes spécifiques pour accueillir des élèves qui ont fait une partie de leurs parcours scolaires à l'étranger et ne parlent pas une des trois langues administratives du pays.

Étudier en plusieurs langues

L'Université du Luxembourg est également placée sous le signe du multilinguisme, qui fait partie de ses principes fondamentaux. En général, le français et l'allemand sont les langues d'enseignement. Certains cursus peuvent néanmoins demander des connaissances attestées en anglais. L'université propose aussi une formation en sciences du langage et littérature luxembourgeoise.



Assortiment de journaux en diverses langues © SIP

Les langues dans les médias

La question du multilinguisme est très présente dans la presse luxembourgeoise, qui constitue un véritable miroir de la situation linguistique au quotidien. Face à ce contexte social, culturel et multilingue, et afin de répondre aux besoins des résidents étrangers, les médias nationaux sont eux aussi devenus polyglottes. On y retrouve des journaux, des hebdomadaires, des périodiques, voire même des radios en français, allemand, luxembourgeois, portugais et anglais.

La presse écrite

La langue la plus utilisée dans la presse écrite est majoritairement l'allemand, notamment dans les quotidiens traditionnels du pays comme le *Luxemburger Wort*, le *Tageblatt* ou le *Zeitung vum Lëtzebuurger Vollek*. D'autres journaux sont rédigés uniquement en français, comme *Le Quotidien* ou *L'Essentiel*. Le premier journal destiné à la large communauté portugaise, *Contacto*, paraît à ses débuts en tant que mensuel, aujourd'hui en tant qu'hebdomadaire.

Parmi les hebdomadaires et périodiques, la situation est plus ou moins identique. Le plus ancien des hebdomadaires d'information générale, *D'Lëtzebuurger Land*, se sert de plus d'une langue, notamment du français, de l'anglais et du luxembourgeois. Tout comme son concurrent *Woxx*, qui propose les informations essentiellement en deux idiomes (allemand et français).

Comme le lectorat ciblé joue lui aussi un rôle dans le choix de la langue, les hebdomadaires *Revue* et *Télécran* optent pour l'allemand. Leur public est plutôt familial et luxembourgeois.

En somme, les journaux luxembourgeois peuvent être qualifiés de quotidiens « omnibus ». Ils s'adressent en effet à toutes les catégories sociales et couvrent des informations allant de l'actualité internationale à la politique nationale, en passant par l'économie et le sport, et ce dans les langues les plus habituelles du pays.

La télévision

Alors que dans les années 1970 le choix des chaînes de télévision était encore plutôt restreint, la fenêtre télévisuelle s'est largement ouverte au fil du temps avec une offre multilingue sans précédent. Grâce à la télévision satellite ou au câble numérique, le Luxembourg est connecté au monde entier pour capter les cultures les plus diverses.

Néanmoins, la majorité des résidents, situés à la croisée des cultures francophone et germanophone, regardent majoritairement la télé française et allemande. Parmi les favoris se retrouvent les chaînes françaises TF1 (10,4 % de la population regarde régulièrement cette chaîne) et M6 (6,8 %) ainsi que les allemandes ARD (8,4 %) et ZDF (8,3 %).

Depuis 1991, le luxembourgeois a conquis une place d'honneur sur le petit écran avec le lancement d'un journal télévisé quotidien sur RTL Télé Lëtzebuerg. L'étude TNS-Ilres 2021/II indique que 19,2 % de la population suit régulièrement cette chaîne.

La radio

Au Luxembourg, le paysage radiophonique est à l'image du tissu socioculturel du pays. Les différentes stations qui existent reflètent la diversité de son public. L'essentiel Radio, qui touche 9,6 % de la population, émet en français, la station Radio Latina (3,8 %) en portugais et en espagnol, tandis que RTL Radio (6,3 %) propose ses programmes en langue allemande. La station Radio Ara (1,5 %), émet ses programmes en français, allemand, anglais, et luxembourgeois, mais aussi en portugais, espagnol et italien, entre autres.

Contrairement aux autres supports médiatiques, la radio au Luxembourg est le média où l'offre de programmes en langue luxembourgeoise est la plus riche. RTL Radio Lëtzebuerg (29,2 %), Eldoradio (14,7 %) et Radio 100,7 (4,9 %) donnent tous la parole à la langue luxembourgeoise et atteignent les taux d'audience les plus élevés.



Livres en diverses langues © SIP

Les langues dans la culture

Véritable symbole de son ancrage au cœur de l'Europe, l'engagement du Luxembourg en faveur du projet européen et son ouverture d'esprit aux autres cultures se reflètent également dans sa scène culturelle multilingue. L'offre vaste d'événements dans différentes langues sert de voie d'intégration à tous.

Une littérature luxembourgeoise ?

Bien qu'avec des œuvres comme *E' Schrek ob de' Lezeburger Parnassus* (« Un pas sur le Parnasse luxembourgeois », 1829), d'Anton Meyer, et l'épopée nationale *Renert oder de Fuuß am Frack an a Ma'nsgrëßt* (« Renert – le renard en queue de pie et en taille d'homme », 1872), de Michel Rodange, la production littéraire en luxembourgeois connaît son âge d'or à la fin du XIX^e siècle, le terme « littérature luxembourgeoise » ne se limite pas aux ouvrages rédigés en langue luxembourgeoise. Plutôt, les diverses influences d'autres langues se dessinent dans le paysage littéraire du Grand-Duché. Ainsi, les auteurs au Luxembourg choisissent une langue de création selon leurs préférences individuelles. Tel est le cas, par exemple, de Jean Portante, qui rédige en français, ou de Claudine Munro, Nico Helming ou Jemp Schuster qui s'expriment en luxembourgeois. Il n'est cependant pas rare non plus qu'un auteur change de langue entre une œuvre et une autre, comme c'est le cas d'Anise Koltz, Guy Rewenig, Carine Kreckel ou Lambert Schlechter. En 2018, Jeff Schinker publie *Sabotage*, roman quadrilingue dans lequel les personnages et l'intrigue passent à l'arrière-plan. Ce sont les langues qui, à l'instar de la vie quotidienne au Luxembourg, fonctionnent comme véritables protagonistes.

Alors que le luxembourgeois, le français et l'allemand restent les langues les plus populaires parmi les écrivains, d'autres langues trouvent aussi leur public comme le témoignent les librairies et bibliothèques, qui souvent distribuent aussi des publications en anglais, italien, portugais et espagnol.

Sur la scène

Dans le monde du théâtre, les réalisations locales, les coproductions internationales et les stars du Grand-Duché et de l'étranger se partagent la scène. La richesse linguistique du secteur permet aux pièces d'être jouées dans leur version originale, ce qui témoigne de l'ouverture de la société luxembourgeoise vers d'autres cultures. La diversité linguistique des troupes, ainsi que les compagnies et interprètes de renommée mondiale qui se produisent au Grand-Duché attirent à leur tour un public international.

Productions audiovisuelles

Les passionnés de cinéma se réjouissent de la présentation systématique des films en version originale sous-titrés en français et allemand ou en français et néerlandais.

Quant à la production nationale de films et de séries télévisées, elle connaît de plus en plus de succès ces dernières années. Le multilinguisme joue aussi un rôle dans ces productions audiovisuelles et on peut observer l'émergence de films tournés dans les différentes langues parlées au Luxembourg, et même de quelques productions plurilingues. La deuxième saison de la série *Capitani* illustre parfaitement le fréquent passage d'une langue à l'autre – parfois dans une même phrase – qui marque la vie sociale quotidienne au Luxembourg.

La pluralité linguistique du Luxembourg se manifeste aussi dans les coproductions internationales où, là encore, elle constitue un véritable atout qui fait la réputation du Luxembourg bien au-delà de ses frontières. *Mr Hublot*, lauréat des Oscars en 2014 dans la catégorie du meilleur court-métrage, n'est pas uniquement un triomphe pour la production audiovisuelle au Luxembourg, mais aussi un exemple phare de collaboration transfrontalière.

lière (Luxembourg/France). *Bad Banks*, autre projet multilingue réussi, est une coproduction germano-luxembourgeoise qui a été nominée dans la catégorie « Meilleure série dramatique » des International Emmy Awards.

Une scène musicale multilingue

La scène musicale au Luxembourg profite aussi de la situation linguistique du pays. Le programme diversifié des institutions musicales comme la Philharmonie, la Rockhal et Den Atelier, ainsi que les nombreux festivals et concerts à travers le pays, attirent des publics au-delà de ses frontières. L'artiste Chaild, qui chante en anglais, combine les influences musicales italiennes et portugaises de son enfance avec l'électro-pop. Le groupe hip-hop De Läb ainsi que l'artiste Nicoool rappent en luxembourgeois, tandis que MAZ a choisi de s'exprimer en anglais. Qu'il s'agisse du rock, du pop, du jazz, du rap ou encore du metal, les artistes du Grand-Duché s'expriment dans la langue de leur choix tout en trouvant un public pour leur musique.

La diversité des langues dans la production culturelle reflète la richesse de la situation linguistique de la société luxembourgeoise. Cette production polyphone est répertoriée par la Bibliothèque nationale du Luxembourg sous le terme collectif de « Luxemburgensia », qui englobe toutes les œuvres littéraires et documents imprimés soit rédigés par des Luxembourgeois, soit produits au Luxembourg, soit ayant pour sujet le Luxembourg, et quelle qu'en soit la langue de création.

Mesures de promotion

La langue luxembourgeoise revêt une importance notable dans le contexte multiculturel et multilingue du Grand-Duché. En effet, elle est facilitatrice d'intégration et de cohésion sociale tout en renforçant l'identité culturelle. Les mesures de promotion des dernières années visent la mise en place d'une politique linguistique et culturelle en accord avec tous les acteurs de la société.

Normaliser la langue luxembourgeoise et renforcer son importance

Depuis les années 1980, le rôle du luxembourgeois s'affirme au Grand-Duché. Suite à son inscription comme langue nationale dans la loi sur le régime des langues de 1984, elle consolide d'un pas ferme son rôle de langue de communication, de langue d'intégration et de langue de production culturelle.

Le Luxembourg s'engage depuis des années à promouvoir la langue luxembourgeoise et le multilinguisme. En 2017, le gouvernement met en place une stratégie de promotion de la langue nationale et établit les lignes directrices d'une politique à long terme. Un an après, la loi du 20 juillet 2018 confirme cet engagement, ainsi que le plan d'action sur 20 ans et la création des instances en charge de la mise en œuvre des mesures de promotion : le commissaire à la langue luxembourgeoise et le Zenter fir d'Lëtzebuurger Sprooch – ZLS (Centre pour le luxembourgeois), ainsi que le Conseil permanent de la langue luxembourgeoise.

Les mesures mises en place visent la normalisation et l'étude de la langue luxembourgeoise, éléments essentiels pour établir les bases de son utilisation dans tous les domaines de la vie publique. Le site web Lëtzebuurger Online Dictionnaire – LOD (« dictionnaire luxembourgeois en ligne », www.lod.lu), par exemple, s'inscrit en plein dans le contexte plurilingue caractéristique du Grand-Duché. Unique en son genre de par son envergure, ce dictionnaire en ligne gratuit associe le répertoire luxembourgeois à quatre langues de traduction : allemand, français, anglais et portugais. Dans ce volet de normalisation se situe aussi *D'Lëtzebuurger Orthographie* (« L'orthographe luxembourgeoise »), œuvre publiée en 2019 par le ZLS, qui vient compléter et standardiser les règles de l'écriture luxembourgeoise établies en 1975 et révisées en 1999. Les plateformes en ligne schreiwien.lu et verben.lu complètent la sensibilisation aux règles orthographiques et grammaticales.

Ces outils permettent la mise en place d'autres mesures prévues dans la stratégie de promotion de la langue, comme le renforcement de l'importance de la langue nationale. La présence du luxembourgeois sur internet se consolide avec la traduction des sites de l'État et permet l'accès à l'information à un plus large public. À titre d'exemple, les sites officiels gouvernement.lu et elections.lu, qui sont publiés en français, allemand, anglais et luxembourgeois.



Livres de la collection « Lëtzebuergesch Wuerdschatz » (« Vocabulaire luxembourgeois ») © SIP



Livre « Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ? » (« Parlez-vous luxembourgeois ? ») © SIP

Apprendre la langue et la culture luxembourgeoises, à la portée de tous

Les mesures pour la promotion de l'apprentissage de la langue et de la culture luxembourgeoises sont intégrées dans l'éducation depuis la petite enfance. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse développe du matériel didactique multilingue pour l'enseignement primaire et des cours à option *Orthographie, Lëtzebuergesch Kultur a Literatur* (« Orthographe, culture et littérature luxembourgeoise ») et *Kreatiivt Schreiwem am Lëtzebuergesch* (« Écriture créative en luxembourgeois ») sont progressivement introduits dans l'enseignement secondaire.

Les mesures promouvant l'apprentissage ne se limitent pas à l'enseignement primaire et secondaire. En effet, l'offre de cours de luxembourgeois pour adultes s'élargit, notamment dans les communes et à l'Institut national des langues, qui propose des formations dans ces trois campus : Luxembourg-Ville, Mersch et Belval.

Les salariés et les travailleurs indépendants peuvent également avoir recours au congé linguistique : un congé de 200 heures par carrière pour apprendre ou se perfectionner dans la langue luxembourgeoise. Avec cette mesure, le gouvernement soutient non seulement les individus dans leur volonté d'apprendre la langue nationale, mais promeut aussi le luxembourgeois comme langue d'intégration primaire.

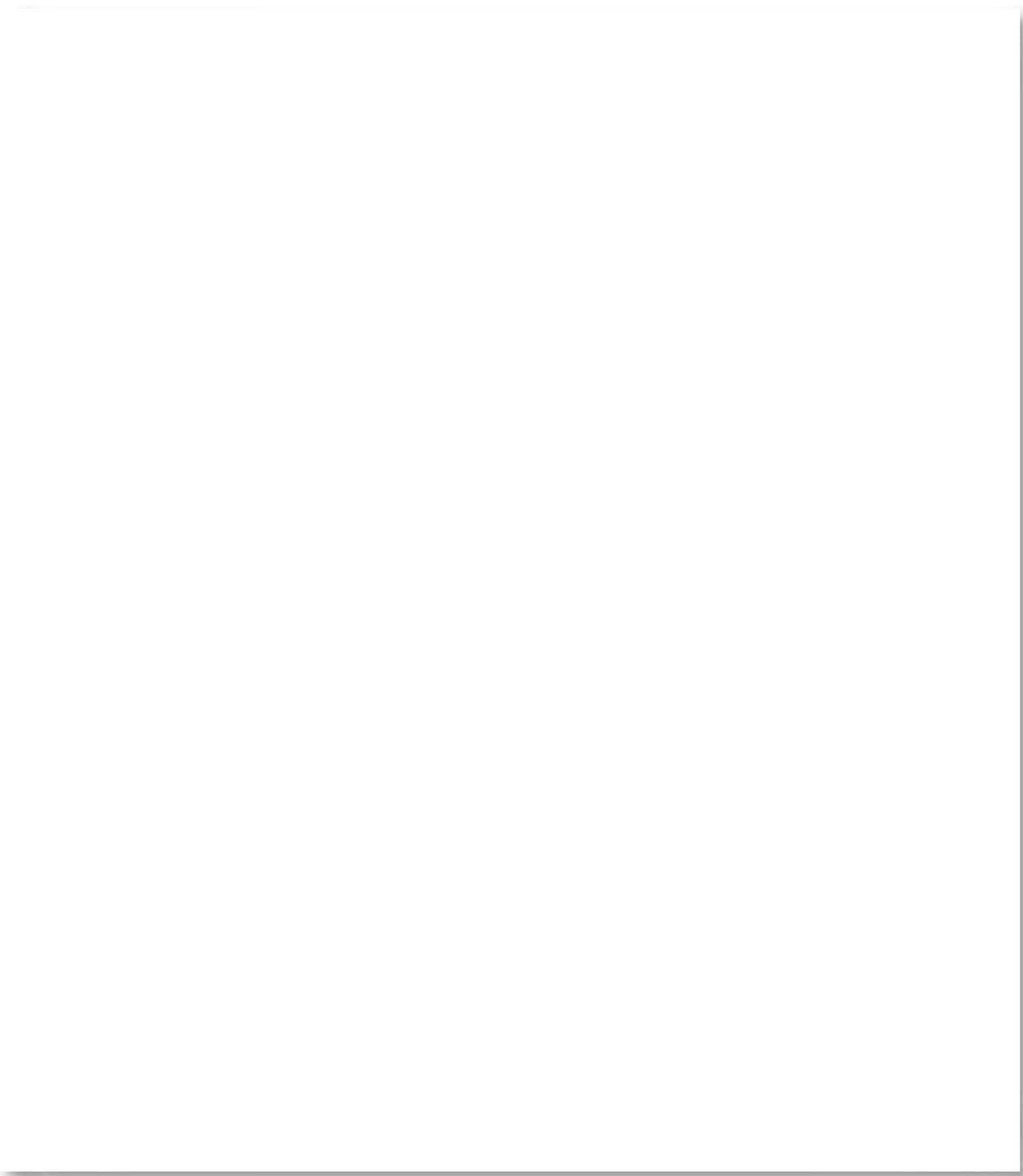
Une attention particulière est accordée aux nouveaux arrivés au Luxembourg. Le contrat d'accueil et d'intégration est proposé aux résidents étrangers disposant d'une autorisation de séjour qui souhaitent s'établir à long terme. Dans le cadre de ce contrat, l'État offre des cours de luxembourgeois, de français et d'allemand. Les demandeurs et bénéficiaires de protection internationale peuvent aussi avoir le soutien du Lëtzebuergesch Integratiouns- a Sozialkohäsiounscenter – LISKO (Centre luxembourgeois pour l'intégration et la cohésion sociale), qui les accompagne dans une série de démarches, dont l'apprentissage des langues usuelles du pays.

UN COUP D'ŒIL À L'AVENIR

La stratégie de promotion prévoit l'inscription du luxembourgeois en tant que langue nationale dans la Constitution, ainsi que la reconnaissance du multilinguisme, clé de voute du Grand-Duché. En outre, des négociations sont prévues auprès des institutions européennes pour trouver un accord sur un « arrangement administratif » suite aux conclusions du Conseil européen de 2005. De ce fait, les citoyens auraient le droit de s'adresser aux institutions en luxembourgeois et de recevoir une réponse dans cette langue. La langue luxembourgeoise se consolide sur le plan national et prend son envol à l'international.



Drapeaux luxembourgeois et européens avec tram sur le pont Adolphe à l'arrière-plan © SIP



Bibliographie

Chambre des députés. Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

Hoensch, J. *Die Luxemburger. Eine spätmittelalterliche Dynastie gesamteuropäischer Bedeutung. 1308-1407*. Stuttgart : Kohlhammer, 2000.

Pauly, M. *Geschichte Luxemburgs*. München : Verlag C.H.Beck oHG, 2011.

Statec. « Regards sur les langues au travail », dans *Regards*, n°11, avril 2016.

Statec. « Le luxembourgeois reste la langue la plus utilisée à domicile », dans *Regards* n°09, mai 2019.

Statec. *Population par nationalité 1875-2011, 2022*.

TNS ILRES. *Étude Plurimédia Luxembourg 2021, 2021*.

Sources additionnelles

Fehlen, F. *BaleineBis. Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation. Luxemburgs Sprachenmarkt im Wandel*. Luxembourg : SESOPI Centre intercommunautaire, 2009.

Drapeaux luxembourgeois et européens avec tram sur le pont Adolphe à l'arrière-plan © SIP

Éditeur et auteur

Service information et presse
du gouvernement luxembourgeois
Département édition

33, bd Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Tél. : (+352) 247-82181
edition@sip.etat.lu
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Layout

lola

Impression

Imprimerie Exe

ISBN 978-2-87999-293-8
Août 2022



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse